

Accueil de loisirs : enquête en cours

Rappel des procédures

S'agissant de l'erreur de la remise d'un enfant à un adulte qui n'était pas de sa famille par la direction d'un accueil de loisirs municipal, une enquête interne menée par la direction des Ressources Humaines de la Mairie de Toulouse est en cours.

Si elle devait conclure à une faute de la part d'un agent, la collectivité prendrait ses responsabilités et appliquerait sans aucune hésitation les sanctions adéquates.

La Municipalité est non seulement consciente, mais solidaire, de l'émoi justifié et de l'inquiétude légitime des familles générés par cette situation isolée et totalement inédite.

A la demande du Maire, et sans attendre les conclusions des investigations entreprises, la direction Enfance et Loisirs a rappelé à tous ses agents leur devoir d'appliquer très rigoureusement toutes ses procédures bien établies, qui garantissent la sécurité des enfants ainsi que la tranquillité et la confiance des familles.

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47

espacepresse.toulouse.fr
toulouse.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

